

BUDGET 2010-2011  
COMMUNIQUÉ N°2

## BUDGET 2010-2011

### STIMULER LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

**Québec, le 30 mars 2010** – « Si la récession nous a moins frappés que beaucoup d'autres et que le Québec est déjà sur la voie de la relance, c'est parce que notre gouvernement a su prendre les bonnes décisions au bon moment et agir sans attendre », a déclaré le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, au moment de présenter le budget 2010-2011. Au cours de l'année qui vient, le gouvernement poursuivra son action et consolidera la relance économique à court terme, afin d'assurer la prospérité et le bien-être des Québécois.

#### **Consolider la relance**

En 2009, avec son plan de relance, le gouvernement a injecté 6,8 milliards de dollars dans l'économie. « Nous déployons maintenant la deuxième partie de ce plan et nous engagerons 8,2 milliards de dollars en 2010. Nous poursuivons également le Pacte pour l'emploi Plus, le programme Renfort pour le financement des entreprises et les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures, qui s'élèveront à 9,1 milliards de dollars en 2010-2011 », a annoncé le ministre Bachand.

Le budget contient aussi des mesures ciblant les régions et les secteurs les plus touchés par la récession; 30 millions de dollars sur deux ans iront à la mise en œuvre du Plan Emploi Métropole et 50,5 millions de dollars seront alloués pour apporter un soutien particulier à l'industrie forestière.

#### **Des infrastructures modernes et de qualité**

Le gouvernement continue d'investir dans ses infrastructures. Le Plan québécois des infrastructures 2009-2014 représentera au total des investissements de 42,6 milliards de dollars. De ce montant, 28,5 milliards de dollars iront à l'entretien des infrastructures, comme le maintien en bon état d'établissements de santé, la rénovation de centaines d'écoles et l'entretien du réseau routier. Les autres 14,1 milliards de dollars seront utilisés pour la construction de nouvelles infrastructures, ce qui permettra l'ajout de lits dans les hôpitaux, de classes dans les écoles et la construction de routes.

« Le Plan québécois des infrastructures a entraîné de fortes retombées économiques dans toutes les régions du Québec. Il s'est avéré l'une des pierres angulaires de la relance de notre économie. Nos investissements en infrastructures et dans le domaine de l'énergie ont permis de créer et de soutenir 100 000 emplois par année », a souligné le ministre.

### **Des infrastructures sportives d'envergure**

Par ailleurs, une partie des montants alloués à la consolidation de la relance sera destinée à la rénovation d'aré纳斯, plus précisément au remplacement du système de réfrigération ou de climatisation au fréon, un gaz nocif pour l'environnement dont la production ou l'utilisation sera restreinte d'ici 2020. L'État assumera la moitié des coûts engagés par les municipalités ou les organismes propriétaires d'aré纳斯 pour modifier ou remplacer ce système de réfrigération.

### **Un soutien au sport de haut niveau**

« Afin que nos athlètes puissent demeurer compétitifs et se démarquer davantage sur la scène internationale, le budget 2010-2011 prévoit la création de l'Institut national du sport du Québec. Situé au Stade olympique, il sera, d'une part, un lieu où pourront s'entraîner des athlètes de haut niveau et, d'autre part, une organisation qui pourra fournir les services requis à tous les athlètes québécois de niveau international.

« Nos athlètes ont récolté la moitié des médailles canadiennes aux Jeux olympiques de Vancouver. Cette performance a démontré de façon éclatante que le soutien aux athlètes donne des résultats. Nous allons continuer d'encourager la culture sportive et le sport de haut niveau au Québec. Dans cet esprit, le Québec soutiendra l'éventuelle candidature de la Ville de Québec pour les Jeux olympiques d'hiver », a affirmé le ministre.

### **Mieux financer nos infrastructures**

Afin d'assurer le financement à long terme de notre réseau routier et de nos infrastructures de transport en commun, le gouvernement annonce la mise sur pied du Fonds des infrastructures routières et de transport en commun. Ce fonds sera alimenté pour l'essentiel par les revenus de la taxe sur les carburants ainsi que par les droits sur les permis de conduire et sur les immatriculations. Afin de garantir son financement à long terme, le ministre a annoncé que la taxe sur les carburants sera augmentée de 1 cent le litre le 1<sup>er</sup> avril 2010 et de 1 cent le litre par année pour les trois années suivantes. « Ces revenus seront entièrement consacrés au développement du transport en commun et à l'amélioration de notre réseau routier », a précisé le ministre.

### **Une reprise de l'économie bien engagée**

Signe que le plan de relance porte fruit, le Québec connaît une reprise de l'activité économique depuis le 3<sup>e</sup> trimestre de 2009. « Le PIB devrait progresser de 2,3 % en 2010. On prévoit également la création de 38 700 emplois en 2010 et de 41 600 emplois en 2011. Le taux de chômage est aujourd'hui plus bas qu'en 2003 », a souligné le ministre. « De plus, au 4<sup>e</sup> trimestre, notre PIB réel a augmenté de 1,3 %, une performance supérieure à la moyenne canadienne. Notre taux de chômage est moins élevé qu'en Ontario et que dans l'ensemble du Canada, du jamais vu en 30 ans. Et près des trois quarts des emplois perdus entre octobre 2008 et juillet 2009 ont été compensés depuis juillet dernier », a-t-il poursuivi.

« Ces résultats sont une preuve incontestable que nous avons traversé la crise avec succès. Nous avons rempli le mandat que les Québécois nous ont confié lors de la dernière campagne électorale. Nous sommes passés à l'action sans délai et nos mesures ciblées et immédiates ont soutenu notre économie et protégé les emplois des Québécois. Aujourd'hui, nous annonçons des mesures pour poursuivre dans cette voie », a conclu le ministre Bachand.

- 30 -

**Source :** Catherine Poulin  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
et ministre responsable de la région de Montréal  
418 643-5270  
514 873-5363  
[www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca)